

CONSEIL MUNICIPAL DU 13 FEVRIER 2023

2023/02/13-D01
ADHESION AUPRES DU CENTRE DEPARTEMENTAL DE GESTION DU LOIRET
MISSION CHOMAGE

Considérant la complexité des dossiers d'assurance chômage et la nécessité de confier cette mission à un personnel dédié et spécifiquement formé,
Sur le rapport de Madame le Maire, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité :

Article 1 :

De confier la vérification des droits et le calcul de l'allocation d'aide au retour à l'emploi de leurs agents privés d'emploi à la mission chômage du Centre départemental de gestion du Loiret.

Article 2 :

De confier le calcul des indemnités de licenciement de toute nature et des indemnités de rupture conventionnelle à la mission chômage du Centre départemental de gestion du Loiret

Article 3 :

D'autoriser Madame Le Maire à signer la convention afférente à ces prestations, jointe en annexe à la présente délibération

Article 4 :

Que les crédits nécessaires seront inscrits au budget principal.

Article 5 :

Que Madame le Maire est chargée de prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

2023/02/13-D002
SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Vu les demandes réceptionnées en mairie, ont été attribué les subventions suivantes aux associations communales :

Coopérative scolaire	500 €
La Belle Aventure	500 €
SEME (parents d'élèves)	500 €
Les Z'ec Rainettes	500 €
Sports et détente	250 €



Mareau-Aux-Bois, d'Athouas, soleil matinal et hivernal 2023

CA BOUGE A LA BIBLI !

Défendez votre MANGA

préféré dans le cadre de « Manga Loiret ». La sélection est disponible à la bibliothèque ! Vous avez jusqu'au 7 Avril !

Réservez votre samedi 6 mai pour venir écouter les **CONTEURS** « Chimère & Mélusine » ; une animation pour les enfants et une autre pour les adultes.

Chaussez vos baskets le dimanche 21 mai après-midi ; un **JEU DE PISTE** vous attendra dans les rues du village, organisé par la bibli dans le cadre de l'opération départementale « OZELIR ».

2023/02/13-D03
DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FONDS D'ACCOMPAGNEMENT CULTUREL

Deux spectacles ont été présentés devant l'assemblée :

- Deux conteuses à la bibliothèque le dimanche 7 mai 2023
- L'harmonie d'Outarville se produira dans l'église le dimanche 14 mai prochain.

L'assemblée charge Madame le Maire de déposer auprès du Conseil Départemental une demande de subvention afin de nous aider au financement de ces prestations, d'un coût global de 650 €.

A VOS AGENDAS, sortir et bouger... Gratuité pour les sorties organisées par la municipalité

- A compter du jeudi 9 mars à 10 h ou à 11 h : Donald propose des activités physiques adaptées aux seniors dans la salle polyvalente à Mareau, voir détail et contact sur feuille jointe.
- 2 avril : concours de pêche par l'Avenir aux mares communales. La pêche ouvert le 11 mars devra être suspendue les deux jours précédant et ce n'est pas un poisson d'avril...
- Conteuses à la Bibli le samedi 6 mai, une séance goûter pour les enfants et une séance apéritive pour les adultes
- Dimanche 14 mai à 15 h dans l'église : concert par l'Harmonie d'Outarville
- Dimanche 21 mai, après midi, jeu de piste organisé par la Bibli dans les rues du bourg.

Se déplacer depuis Mareau, trajets par les transports publics :

- Transport à la demande en réservant votre voyage au 0806 70 33 33 (jusqu'au samedi) : 3 €
 - Ligne de car 20 REMI : arrêts le Haut du Moulin à Santeau ou la Bretonnière à Escrennes.
 - Car de ligne, les jours scolaires uniquement, depuis la place de l'église à Mareau-Aux-Bois
- Horaires et tarifs consultables sur le site REMI Centre Val de Loire.

Pour des trajets en covoiturage, découvrez Mobicoop.

Service de covoiturage **sans commission**, pour **conducteurs** ou **passagers**. **Seul le trajet est payant.**

- pour les trajets du quotidien
- pour les trajets occasionnels.

Pour profiter du service, c'est très simple :

- Inscrivez-vous sur mobicoop.fr ou téléchargez l'application mobile **Rezo Mobicoop**.
- Publiez vos prochains besoins de déplacement, que vous soyez conducteur qui souhaite remplir son véhicule ou un passager qui souhaite rejoindre un véhicule.
- Vous êtes alerté dès qu'une nouvelle annonce correspond à votre besoin ;
- Utilisez le service de messagerie pour communiquer entre covoitureurs et valider ce covoiturage.
- Réglez le covoiturage soit de la main à la main soit par carte bancaire depuis la plateforme.

Pour plus de renseignements contactez Béatrice au 06.74.17.34.65

ATELIERS AU JARDIN PARTAGE TOUS LES MERCREDIS APRES MIDI, ON VOUS Y ATTEND... ECHANGE DE GRAINES...

**Collecte des déchets encombrants : Vendredi 3 mars
2023.**

